

BEYOĞLU

DIRECT.: Beyoglu, Istanbul Palace, Impasse Olivo — Tél. 41892
REDACTION: Galata, Eski Banka Sokak, Sen Piyer Han 2 ci kat
Tél. 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement
à la Maison
KEMAL SALIH-HOFFER-SAMANON-HOULI
Istanbul, Sirkeci, Agrefendi Cad. Kahraman Zade H. Tél. 20094-95

Directeur-Propriétaire: G. Primi

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Atatürk est reparti hier pour Ankara

Le Président du Conseil est rentré à la capitale par le même train

Atatürk est parti hier pour Ankara. Dans l'après-midi, il a reçu en audience le président du conseil, général Ismet İnönü, M. Celâl Bayar, ministre de l'Économie, M. Tevfik Rüstü Aras, ministre des affaires étrangères, M. Sükrü Kaya, ministre de l'Intérieur.

Accompagné des ministres de l'Intérieur, des affaires étrangères, du général Kâzım Dirik, inspecteur général de la Thrace et des autres personnalités de sa suite, Atatürk s'est embarqué au bord du palais de Dolmabahçe et s'est rendu à Haydarpaşa. Le train spécial a quitté à 17 h. 10 la gare et s'est arrêté à Pendik pour prendre M. le président du conseil, venu de Heybeliada.

Le Chef de l'Etat a été salué à la gare par les députés présents à Istanbul, le gouverneur M. Muhtetin Üstündağ, le directeur de la police, M. Salih Kiliç, les officiers supérieurs, les hauts fonctionnaires des autorités locales.

Les ministres des affaires étrangères, de l'Économie, les généraux, et le gouverneur d'Istanbul ont accompagné Atatürk jusqu'à la limite de la frontière de la ville et sont rentrés ensuite.

La journée de M. Celâl Bayar

M. Celâl Bayar, ministre de l'Économie, a reçu hier dans la matinée, la visite de M. Muammer Eriş, directeur général de la Banque d'Affaires et qui est parti le soir pour Ankara. M. Celâl Bayar qui rentrera à Ankara dans un ou deux jours, a été reçu à 15 heures au palais de Dolmabahçe, par Atatürk.

Le départ de notre ministre des Affaires étrangères pour Genève

Les projets de M. Tevfik Rüstü Aras

M. Tevfik Rüstü Aras, ministre des affaires étrangères, est parti hier soir pour Genève, pour assister au conseil de la S. D. N. Il a été salué à son départ, à la gare, par M. Memduh, notre ambassadeur d'Afghanistan, le directeur de la police, M. Salih Kiliç, M. Numan Rifat, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, le général Fehmi, commandant de la place d'Istanbul, etc...

La conférence de Belgrade

A son retour de Genève, notre ministre présidera le 20 mars 1936, le conseil de l'Entente Balkanique qui se tiendra à Belgrade et auquel participeront les ministres des affaires étrangères de la Grèce et de la Roumanie.

Le voyage à Kaboul

De retour de Belgrade, M. Tevfik Rüstü Aras profitera de la première occasion pour aller à Kaboul, rendre la visite faite à notre pays du ministre des affaires étrangères de ce pays.

Les modifications apportées aux lois sur les impôts

Le ministère des Finances a abandonné son projet d'introduire des modifications dans les dispositions de la loi sur les bénéfices. Par contre, il soumettra au Kamutay un projet modifiant les impôts d'affaires et d'héritage non pas en ce qui concerne le pourcentage, mais pour en rendre les recouvrements plus faciles.

La reprise des travaux du Kamutay

Le Kamutay reprend ses séances aujourd'hui. L'ordre du jour comporte seulement la discussion en deuxième lecture d'un projet de loi.

Il a neigé à Ankara

Ankara, 10. — D'après les renseignements fournis par l'Institut météorologique, à part les régions de la Thrace, de la Marmara et de l'Égée, il a plu et neigé dans toutes les autres parties du pays. A Ankara, alors qu'il avait plu dans la matinée, dans l'après-midi il a commencé à neiger. Mais comme la neige n'avait pas assez de consistance, elle n'a pas pu se maintenir sur le sol.

Nous publions tous les jours en 4ème page sous notre rubrique

La presse turque de ce matin

une analyse et de larges extraits des articles de fond de tous nos confrères d'outre pont.

La réunion des représentants des Etats garants du traité de Locarno

La fermeté de la France se heurte aux tergiversations de l'Angleterre, qui incline à un compromis

Le Conseil de la S. D. N. tiendra une séance extraordinaire, samedi, à Londres

Paris, 11 A. A. — Les puissances signataires du pacte de Locarno ont publié hier soir, à l'issue de leur deuxième réunion, un communiqué annonçant qu'elles poursuivront leurs pourparlers à Londres, jeudi.

Le gouvernement britannique a invité M. Bruce, président du conseil de la S. D. N., à tenir la séance prévue du conseil à Londres, au lieu de Genève, immédiatement après la conférence des puissances locarniennes.

La réunion du comité des 13, qui devait se tenir aujourd'hui à Genève, est ajournée. Elle se déroulera après la conférence de Londres.

M. Flandin partira demain en avion pour Londres.

Genève, 11 A. A. — Répondant au désir exprimé à Paris par les puissances locarniennes, le président de la Ligue a décidé que la prochaine session extraordinaire du conseil de la S. D. N. se déroulerait à Londres, le 14 courant. MM. Litvinoff, Tevfik Rüstü Aras et Titulesco, en route pour Genève, ont été avisés de ce changement.

L'exposé énergique de M. Flandin

Le poste parisien de Radio, Paris P. T. T., a radiodiffusé ce matin une communication qui peut se résumer comme suit :

M. Flandin a fait, à l'ouverture de la réunion d'hier, dans la salle de l'Horloge, au Quai d'Orsay, un exposé très énergique, qui n'a pas laissé d'impressionner la délégation britannique. M. Flandin a soutenu qu'il ne saurait y avoir deux poids et deux mesures, un système de sanctions à appliquer sans faiblesse à l'Italie, tandis que l'agression allemande et la résiliation du pacte de Locarno ne donneraient lieu à aucune suite. Les délégués anglais ont paru surtout impressionnés par le fait que la France n'a pas encore ratifié l'accord franco-russe, de façon que le prétexte invoqué par M. Hitler pour la dénonciation du pacte de Locarno n'est pas fondé en droit ni en fait.

A la suite de l'exposé de M. Flandin, M. Eden et Lord Halifax ont manifesté le désir de référer à leur gouvernement. Dans l'après-midi, ils se tournèrent au Quai d'Orsay et proposèrent de retourner dès ce matin à Londres pour s'entretenir avec le cabinet.

La divergence entre les points de vue français et anglais

Le rôle d'observateur de l'Italie

Paris, 11 A. A. — Les milieux du Quai d'Orsay déclarent que l'on discutait hier à Paris la question de sanctions contre l'Allemagne.

Aucune décision n'intervint. Lesdits milieux soulignent que seul le conseil de la Société des Nations est compétent pour décider quelles mesures doivent être prises pour obtenir l'évacuation de la zone démilitarisée avant l'ouverture de négociations quelconques avec le Reich.

On apprend que la principale divergence entre les points de vue de la Grande-Bretagne et la France est la question de l'acceptation des propositions de M. Hitler :

La Grande-Bretagne tout en condamnant l'action de l'Allemagne, envisage la possibilité d'engager des négociations sans exiger l'évacuation préalable de la zone rhénane.

La France, au contraire, demande l'évacuation immédiate de cette zone par les troupes allemandes.

La Belgique garde une position à mi-chemin entre les points de vue anglais et français.

L'Italie se contente de jouer un rôle d'observateur, car, ainsi qu'elle l'a déjà fait savoir, elle ne peut participer à une sanction éventuelle quelconque contre l'Allemagne. A cet égard, on apprend que la France considère que la résistance des signataires du pacte de Locarno contre l'Allemagne et le règlement du conflit italo-abyssin devraient marcher de pair.

L'attitude de l'U. R. S. S.

Londres, 11 A. A. — M. Maisky, ambassadeur de l'U. R. S. S., a informé le Foreign Office que l'U. R. S. S. est fermement opposée à des négociations avec l'Allemagne aussi longtemps que les troupes allemandes n'auront pas évacué la zone rhénane.

Le correspondant à Londres de l'Agence Havas apprend que l'ambassadeur soviétique ajouta que l'U. R. S. S. est prête à participer à toute action qui pourrait décider la S. D. N. dans le but de modifier la situation présente.

Le débat aux Communes

L'Allemagne prépare la guerre, dit M. Churchill

Londres, 11 A. A. — Les Communes poursuivent le débat sur la défense nationale.

M. Churchill souligna qu'un changement de situation se produisit en 1932-1933, lorsque l'Allemagne commença à réarmer et il releva que depuis l'arrivée de Hitler au pouvoir, l'Allemagne dépensa environ un milliard et demi de sterling pour des préparatifs de guerre. Il attira l'attention sur le fait que les armements prévus par le Livre Blanc sont tout à fait insuffisants et que l'Allemagne très puissante sera amenée sous peu par la force même des choses, à déclencher la guerre, et il préconisa de grandes flottilles de destroyers contre les sous-marins.

M. Lloyd George rend hommage à l'importance du facteur militaire turc

M. Lloyd George se déclara d'accord avec M. Churchill sur l'importance des destroyers, mais, dit-il, je ne suis pas

Les commentaires de la presse parisienne de ce matin

Pas d'incompatibilité. - L'avenir de la paix. - Une prime au pangermanisme. - Divisions

Paris, 11 (Par Radio). — Les questions à l'ordre du jour dans la presse parisienne de ce matin sont la déclaration de M. Sarraut à la Chambre et les délibérations des représentants des Etats garants du traité de Locarno au Quai d'Orsay.

Le «Matin» félicite M. Sarraut de ses paroles courageuses et écrit que le discours d'hier du président du conseil aura un grand retentissement dans le pays et à l'étranger. Il met en relief, en terminant, l'attitude hésitante de l'Angleterre.

M. Gabriel Péri, dans l'«Humanité», approuve complètement le langage tenu par M. Sarraut, surtout en ce qui concerne le pacte franco-soviétique. «Nous avons répété, écrit-il, à maintes reprises, que le pacte était ouvert à l'Allemagne. La France était prête à négocier. Il n'y a aucune incompatibilité entre le traité de Locarno et le pacte franco-soviétique. Tout plaidoyer à ce sujet est vain.»

L'avenir de la paix prime toute considération, dit M. Paul Faure, dans l'organe socialiste «Le Populaire». «La France est le champion de la paix. Son avenir et celui de la paix sont indissolublement liés. La paix est indivisible. Le pacte franco-soviétique n'est pas dirigé contre l'Allemagne, pas plus que des négociations avec M. Hitler dans le cadre de la S. D. N. ne sauraient viser l'U. R. S. S.» Pour M. Faure, la S. D. N. a un grand rôle à jouer, en l'occurrence, et il conclut en ces termes : «Quelle force et quel prestige aurait le représentant de la France à Genève, s'il proposait une réorganisation de la S. D. N. avec pour corollaires la démilitarisation des zones rhénanes et le désarmement général. Ce serait une des plus belles pages de l'Histoire.»

Même note dans l'«Agence Economique et Financière». «Si l'on veut la paix, on ne peut l'obtenir que dans le cadre de l'Institut genevois.»

Quant à M. Saint-Brice, dans «Le Journal», il demande un prompt accord entre la France et les garants de Lo-

d'accord avec lui en ce qui concerne la puissance de l'Allemagne. Nous la combattimes quand elle était formidable avec comme alliée l'Autriche et que ses armées étaient commandées par un général considéré comme le génie militaire de son temps. L'Allemagne avait aussi alors comme alliée la Turquie qui nous infligea deux défaites et immobilisa des centaines de mille de nos soldats pendant quatre années.

L'Allemagne est maintenant complètement isolée. L'Autriche dans son ensemble, est contre elle. Je ne parle pas du petit pays appelé Autriche, mais de la Tchecoslovaquie qui est beaucoup plus puissante avec une armée d'un million d'hommes avec ses réserves très bien entraînées et équipées. Il y a aussi la Russie qui a maintenant une armée de paix d'un million trois cent mille hommes et je constate que Hitler déclara que l'U. R. S. S. a 17 millions d'hommes entraînés avec une aviation très puissante.

J'ai foi en l'Allemagne...

Je ne crois donc pas que l'Allemagne ait un seul homme qui commettrait la folie de se mesurer contre toutes ces forces et, par conséquent, j'ai foi en l'Allemagne lorsqu'elle offre un pacte de non-agression pour 25 années.

J'estime aussi que quoique l'Allemagne ait violé les traités, la France ne peut pas se plaindre, car elle refusa de désarmer pendant plus de 12 années.

Décès de l'amiral Beatty

Londres, 11 A. A. — L'amiral Beatty est mort cette nuit. Il était âgé de 65 ans.

Le 11ème corps d'armée a accompli sa mission ; les troupes ont été déployées sur un front de 250 kilomètres, outre d'importantes masses d'artillerie et d'entières escadrilles d'avions.

Après l'issue victorieuse de la bataille de l'Enderta, le maréchal Badoglio s'aperçut, d'après les rapports qui lui étaient

La procédure genevoise et le conflit italo-éthiopien

La question a perdu de son actualité

Rome, 11 A. A. — On montre ici peu d'intérêt pour la procédure à Genève dans le conflit abyssin. On estime que cette question a perdu d'actualité. L'Italie a donné sa réponse et elle ne

voit aucune raison pour accélérer de sa part le cours des pourparlers pour arriver à une conciliation. La responsabilité pour l'initiative et pour la procédure pèse sur les organes de la S. D. N.

La situation militaire

Les troupes italiennes s'organisent sur les montagnes qui défendent, au Sud, les gués du Takazzè

Le poste de l'E. I. A. R. a radiodiffusé, hier, le communiqué officiel suivant (No. 151), transmis par le ministère de la presse et de la propagande :

Le maréchal Badoglio télégraphie :

Rien d'important à signaler sur le front d'Erythrée et sur le front de Somalie.

Front du Nord

L'activité sur le front

Asmara, 10. — Tous les correspondants étrangers informent que tout le front du Nord est en mouvement. L'activité aérienne est très intense. On remarque un vif mouvement, spécialement au Sud du Tembien.

Toute la colonie, animée d'une volonté unanime, tend à remporter la victoire.

Le 1er et le IIIème corps d'armée avancent vers le Sud avec les objectifs déjà fixés à l'avance. Trois autres corps d'armée, le long du Takazzè exercent leur pression vers le Sud-Ouest dans une région excessivement sensible pour l'unité impériale et la résistance éthiopienne.

Les troupes italiennes, déjà en possession de tous les gués du Takazzè, ont occupé actuellement une position formée par les hauteurs dominantes où elles ont constitué des postes d'observation et de barrage défensif. Des fortifications de campagne renforcées par des pièces d'artillerie ont été immédiatement érigées sur les nouvelles positions.

Le Négus part pour le front

Berlin, 11. — On télégraphie du Grand Quartier Général éthiopien que les troupes placées sous le commandement personnel de l'empereur sont parties hier pour le front. On estime qu'il leur faudra quatre ou cinq jours pour arriver au contact de l'armée italienne. Elles sont pourvues du matériel le plus moderne et largement dotées de munitions.

La bataille du Chiré

Selaclaca, 10. — Le IVème corps d'armée, composé des divisions de Chemises Noires «Primo Febbraio» et de la division «Cosseria» a accompli du 28 février au sept mars une série de marches excessivement fatigantes, comparables seulement à celles des bataillons italiens lors de la campagne épique de 1896. Un terrain excessivement âpre, plein de montagnes, de gorges, de vallées, marqué sur les cartes comme inexploré, a été parcouru en dix jours par les troupes en formation de bataille.

Les fantassins et les Chemises Noires portaient sur leurs épaules des mitrailleuses pesantes, prêtes à être disposées et à ouvrir le feu ; ils portaient leur sac plein de vivres de réserve et avançaient en occupant, au fur et à mesure, les cols, les crêtes et les pics, en vue d'assurer les flancs de la colonne en marche. La tâche de ces troupes était d'accompagner le IIème corps d'armée en vue de l'action contre Selaclaca et le col d'Ag Gagà.

Le IVème corps d'armée a pleinement accompli sa mission ; les troupes ont témoigné d'esprit combattif et de résistance aux fatigues et aux privations.

La phase finale de la bataille du Chiré s'est déroulée dans une vaste plaine. Ceux d'entre les combattants qui sont d'origine paysanne ont reconnu que le terrain se prête parfaitement à la culture. La vaste plaine est entourée de monts de la forme caractéristique d'«Amba» et elle est toute jaune de seigle.

Le rapport du maréchal Badoglio

Rome, 10. — Le maréchal Badoglio a adressé à M. Mussolini un rapport sur l'occupation de l'Amba Alagi, sur la seconde bataille du Tembien et la bataille du Chiré.

Le maréchal relève que c'est la première fois dans l'histoire coloniale que cinq corps d'armée ont été déployés sur un front de 250 kilomètres, outre d'importantes masses d'artillerie et d'entières escadrilles d'avions.

Après l'issue victorieuse de la bataille de l'Enderta, le maréchal Badoglio s'aperçut, d'après les rapports qui lui étaient

Le rapport indique le déploiement des différents éléments. Le 1er corps d'armée avançait sur trois colonnes vers l'Amba Alagi ; le 28 février, tous les objectifs qu'ils s'étaient fixés étaient atteints. Les conditions des armées des Ras Kassa et Seyoum, dans le Tembien, fortes de 40.000 hommes et contenues au Nord par les très fortes positions de l'armée italienne et qui se prétaient à un encerclement par le Sud, devinrent excessivement critiques. Le 27 et le 28 février, le corps d'armée érythréen et le IIIème corps d'armée, ayant atteint leurs objectifs, effectuèrent leur jonction à Abbi Addi.

Le rapport décrit ensuite la manœuvre d'encerclement des Ras Kassa et Seyoum, contraints de se retirer de l'Amba Ambara et au confluent du Takazzè et du Ghera, poursuivis et mitraillés par l'aviation. Le 1er mars, par l'occupation de l'Amba Tzellera, tout le Tembien était complètement et définitivement conquis.

Le 26 février, le IIème et le IVème corps d'armée entamèrent l'action dans le Chiré contre Ras Imrrour, qui rangeait 25.000 hommes dans la zone de Goitza. Après 3 jours d'un très violent combat, la dernière armée abyssine du front septentrional était détruite. Ainsi, en un peu moins d'un mois, quatre grandes armées éthiopiennes étaient anéanties ; leurs restes cherchent leur salut de caverne en caverne.

La conception fondamentale dont s'inspire l'ensemble du plan fut de s'occuper de l'adversaire déjà ébranlé, aucune trêve jusqu'à son anéantissement.

En terminant, le rapport rend hommage à la compétence des chefs et à la valeur des soldats.

La situation en Abyssinie

Djibouti, 10. — Les voyageurs affluant d'Addis-Abeba ; ils quittent le pays par suite de l'aggravation du mouvement xérophobe. Le gouvernement abyssin a recours à tous les moyens pour atténuer les nouvelles des défaites subies par ses armées de crainte de troubles graves et d'un soulèvement général.

Ces jours derniers, de longs conseils de guerre se sont tenus à Dessalé, auxquels ont participé les grands feudataires de l'Empire, des ecclésiastiques et trois conseillers militaires blancs. Quatre tendances se sont manifestées :

La première est celle du haut clergé qui a soutenu la nécessité de battre un nouveau «chitei» sous forme de guerre sainte contre les blancs et de licencier les conseillers européens afin d'abandonner les systèmes de guerre occidentaux ;

La deuxième, patronnée par le ministre des affaires étrangères, consiste à remettre le sort de l'Empire entre les mains de Genève ;

La troisième consisterait à conseiller au Négus d'abdiquer en faveur de son fils ;

La quatrième, soutenue par le Négus lui-même, consiste à concentrer l'armée et à feindre de poursuivre la guerre alors que les représentants de l'Abyssinie engageaient des négociations pour obtenir la paix dans les meilleures conditions possibles.

La conférence navale

Une nouvelle réunion est prévue dans huit jours

Londres, 11 A. A. — On mande de source officielle que la conférence navale se réunira probablement dans huit jours pour examiner l'accord naval sur la limitation du tonnage et du calibre des pièces. Le premier comité a été convoqué pour mercredi pour examiner les rapports du sous-comité pour la limitation qualitative.

"Seshane" et non "Sishane"

Sans se faire connaître, un vieillard très sympathique, type « ancien Istanbul », me dit simplement, après avoir pris place sur la chaise que je lui désignais :

— J'ai 77 ans, je vais vous expliquer ce qui m'amène chez vous.

J'ai beaucoup de goût pour l'histoire et je suis, toujours, dans les journaux, tout ce qui se publie à cet égard. J'ai beaucoup de notions en ce qui concerne l'histoire des différents endroits d'Istanbul. Mais depuis le jour où il y a eu ce dramatique accident de tramway, je ne me contents plus ; mais à un autre point de vue. Comme lieu de l'accident, tous les journaux sont unanimes à écrire qu'il s'est produit, à Sishane.

Or, cet endroit ne s'appelle pas Sishane, mais « Seshane » parce que c'est là qu'Ishak efendi, alors professeur de mathématique à l'Ecole des Ingénieurs, remplaça le fusil non-rayé par un autre de son invention.

La nouvelle arme a été dénommée « Seshane » (qui veut dire « à six places »), parce que ce fusil pouvait tirer six coups.

C'est de cette époque que date l'expression « Altı kaval üstü Seshane », qui signifie « asymétrique » sans analogie.

Quand les fusils « seshane » parurent, les non-rayés « kaval » furent mis au rancart.

J'ai cru bon de m'adresser à vous pour faire rectifier l'erreur historique que l'on commet en disant « Sishane » au lieu de « Seshane ».

Que voulez-vous, j'ai aussi des manies et je ne puis supporter que l'on prononce mal un mot connu. Dans ma jeunesse, cette manie a fait que je me suis occupé de choses qui ne me regardaient pas.

Les observations de M. Necmeddin

C'est ainsi que dans le temps, on ne hissait pas le drapeau turc sur la bâtisse servant de siège à l'ex-administration de la Dette Publique Ottomane, ce qui avait le don de m'énerver. A force d'en parler à des employés de ma connaissance, je finis par obtenir gain de cause.

Mais je n'étais pas encore satisfait parce qu'on avait hissé le drapeau... sur le paratonnerre qui servait ainsi de hampe ! Je réussis aussi à lui faire donner un emplacement spécial et quelle ne fut ma joie de constater une jour que la bâtisse était surmontée de deux drapeaux turcs au lieu d'un, les ingénieurs ayant fait remarquer que vu la dimension de la bâtisse un seul ne suffisait pas.

Je ne puis m'empêcher aussi de faire des observations quand je remarque quelque chose qui ne va pas.

Ainsi par exemple, il y a à Usküdar, devant la caserne de Selimiye, un ancien abattoir désaffecté. De deux choses l'une : ou qu'on l'affecte à un autre service s'il y a lieu ou qu'on le démolisse s'il ne sert plus à rien.

J'ai soumis pas mal de requêtes pour de telles anomalies, mais aucune suite n'a été donnée.

Cependant, le moment est venu de me présenter. Je suis né en 1859 ; je me nomme Necmeddin. Je suis diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques. J'ai été employé à la Banque Agricole puis à l'Evkaf où j'ai travaillé jusqu'à l'époque où Halil Hamade pacha fut ministre. J'ai été ensuite mis à la retraite. Comme d'autres de mes collègues, je n'ai pas considéré ma tâche comme accomplie en référant à d'autres services les affaires qui m'étaient confiées. Je me suis occupé sérieusement de celles qui m'étaient dévolues et même je me suis chargé de celles qui ne me concernaient pas. Même après avoir été mis à la retraite, je ne reste pas inactif et je m'entraîne à tout. Je vous prie, mon enfant, faites-moi le plaisir de publier ce que j'ai écrit sur « Seshane » et non « Sishane » qu'il faut dire.

Peut-être la municipalité fera-t-elle de son côté la rectification voulue... J'ai déféré au désir de M. Necmeddin. Qui sait si, en changeant le nom de cette pente qui ne porte pas bonheur, on aura mis fin aux accidents qui s'y produisent ?

Salâheddin Güngör.
(Du «Tan»)

Les meurtriers du caissier

Hier ont commencé par devant la Cour Criminelle d'Istanbul les débats du procès des meurtriers de feu Hüseyin Hüsnü, caissier de la poste de Galata. L'affluence était tellement nombreuse dans la salle que le président dut la faire évacuer en partie.

Sur le banc des accusés avaient pris place Abdülâh et Yunus. La partie civile était représentée par l'avocat Me Osman Pevzi.

Le président constate que la dame Mürkâfât, qui se trouvait à la maison le soir du crime, n'a pas été retrouvée au domicile indiqué par la citation. Le procureur de la République demande qu'un mandat d'arrêt soit lancé contre elle ainsi que contre Mehmet, avec lequel elle vit.

La cour en décide ainsi et fixe la prochaine séance au 24 mars 1936.

Nous prions nos correspondants éventuels de s'écrire que sur un seul coté de la feuille.

Les articles de fond de l'«Ulus»

Vers la paix

L'Italie et l'Abyssinie, membres de la S. D. N., ont accepté, hier, l'offre du Comité des Treize, en vue de la recherche d'une voie d'entente. Ce plan sera basé sur les sacrifices de l'Abyssinie. L'Italie aspirera à occuper toute l'Abyssinie. Celle-ci, en vue de mieux servir la paix mondiale et l'idéal de Genève, donnera peut-être un morceau de son territoire à ses deux puissants voisins. Il est hors de doute que la S. D. N. veillera avec une grande attention, afin que le texte du plan de paix soit rédigé de façon conforme à l'esprit du pacte.

La vérité est que dans les conditions actuelles de la S. D. N., c'est là tout ce que l'Angleterre et la France pouvaient faire tant pour l'Abyssinie que pour l'Italie. Ce n'est pas que l'on n'ait pas appliqué les sanctions ; il y en a même qui ont voulu que celles-ci fussent renforcées au point de briser la résistance de l'Italie. Mais de même que la violence du flot se brise sur des roches, avant d'atteindre le rivage, la première vague des sanctions, avant même d'atteindre l'Italie, s'est brisée dès le premier jour sur le fait que personne n'était disposé à envisager une guerre.

Et l'on comprend maintenant que la politique Laval-Hoare n'était pas à ce point vaine. Mais il fallait laisser le temps de se calmer aux fureurs et aux illusions sanctionnistes. On peut dire aussi que des dangers plus vastes et plus effrayants ont surgi ensuite.

Il y a eu en Asie les jaunes Japonais et en Europe les blonds Allemands (1).

La sécurité de la route impériale britannique en Méditerranée tend, en dernière analyse, à la sécurité de l'aboutissement de cette route, les mers d'Asie. Quant à l'armée italienne, elle représente la moitié de la garantie de la sécurité latine, en Europe.

La France, tout en ratifiant au parlement le pacte franco-soviétique et l'Angleterre, tout en commandant aux chantiers des îles britanniques pour deux milliards de livres turques d'avions, de croiseurs, de destroyers et autres, ont fait des offres de paix à l'Italie et à l'Abyssinie. Il est hors de doute que l'indépendance de l'Abyssinie autant que l'autorité de la S. D. N. ont souffert gravement du fait que le pays attaqué n'ait pas subi l'agression à laquelle il a été en butte en une époque moins trouble pour l'Europe et où les puissances auraient été plus fortes. Ces dernières ont promis, d'ailleurs, de remédier à brève échéance aux lacunes du mécanisme de sécurité.

Il est probable que si la paix se rétablissait en Afrique, ni Addis-Abeba, ni Genève, ni même Rome n'illumineront.

1) Jaune, sari ; blond sarisin ; jeu de mots intraduisible.

F. R. ATAY.

Pourquoi elles se taisent

Quelqu'un a publié dans un journal une lettre ouverte à l'adresse des femmes députées et dont l'appel se termine ainsi :

— Il y a des droits de la femme à protéger. Vous, les femmes députées, pourquoi n'élevez-vous pas la voix ? Pourquoi ne la défendez-vous pas ?

Un autre journal invite les femmes députées à répondre à cet appel.

La question ainsi posée est surprenante. Pourquoi éleveraient-elles la voix ? Elles ne représentent pas au Kamutay des groupes de femmes, mais ce sont les représentants de la nation.

S'il y a des droits à protéger, ce devoir incombe à tous les députés, hommes et femmes, parce qu'ils ne se divisent pas en deux catégories distinctes chargées, l'une de défendre les droits de la femme, et l'autre de prendre la défense de ceux des hommes.

Au demeurant, les députés qui ont été choisis parmi les Grecs, les Arméniens, et les Israélites n'ont pas été élus députés des minorités. Dès le premier jour, ils ont dit :

— Nous ne sommes pas les députés des minorités, mais de la nation.

Toutes les députées que j'ai consultées m'ont donné la même réponse.

En l'état, il est parfaitement inutile de leur demander pourquoi elles n'élèvent pas la voix.

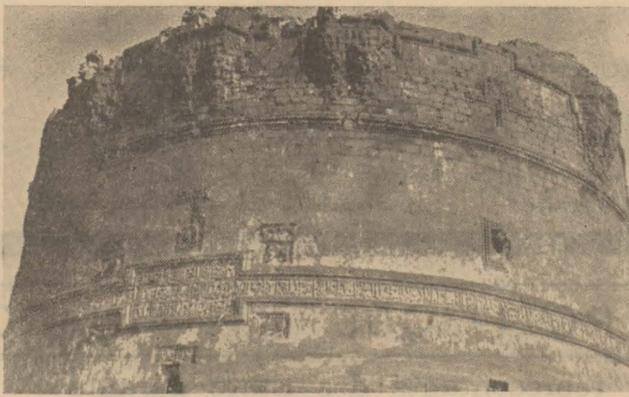
H. F.

(De l'«Akşam»)

LES MONOPOLES

Un polygone de tir à Istanbul

La direction générale des monopoles cherche un emplacement convenable pour un polygone de tir sur le modèle de celui qui a été créé à Ankara.



Les curieuses et historiques inscriptions des remparts de Diyarbekir

LA VIE LOCALE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Ambassade des Etats-Unis

M. Mac Murray, nouvel ambassadeur d'Amérique, se rendra cette semaine à Ankara, pour présenter ses lettres de créance à Atatürk.

LE VILAYET

Les bons des non-échangeables

Par suite de la baisse constante de la valeur des bons délivrés aux non-échangeables, le ministère des Finances avait examiné les mesures voulues afin d'en accélérer la vente. Or, l'émission de ces bons a pour couverture un crédit de 9 millions de Ltqs. alors que jusqu'ici, on n'a vendu que pour 1 million et demi de ces bons. C'est dire que leur réalisation rapide n'est guère possible.

Un nouveau projet de loi sur les avocats

Le ministère de la Justice s'inspirant des cadres en vigueur concernant les barreaux, a chargé une commission de préparer le nouveau projet de loi concernant les avocats.

LA MUNICIPALITE

Les hôpitaux municipaux

Prenant en considération l'importance des fonctions dévolues aux médecins en chef des hôpitaux de Haseki, Cerrah-pasa, Zeynep Kâmil et Beyoğlu, la Municipalité a augmenté de 25 Ltqs. le traitement de chacun d'eux. Les gardes-malades en chef ont été aussi augmentés. Les postes d'adjoints ont été supprimés et, à leur place, deux gardes-malades ont été ajoutées aux cadres de ce personnel.

Un crédit de 10.000 Ltqs. a été prévu dans le budget municipal pour les médicaments à délivrer gratuitement.

Le ferry-boat en Corne d'Or

A la suite de la destruction du pont d'Unkapan et pour ne pas faire emprunter le pont de Karaköy aux moyens de locomotion encombrants, tels que camions, voitures de charge, chevaux et ânes, la Municipalité est entrée en pourparlers avec le Şirket Hayriye pour se procurer un ferry-boat qui assurera à ces moyens de transport les communications entre les deux rives de la Corne-d'Or.

Les bateaux de la Corne d'Or

La direction de la marine marchande a adressé à l'administration de l'exploitation des bateaux de la Corne-d'Or une communication pour l'aviser que le délai imparti pour l'examen des bateaux qui sont en service, a expiré, que ceux-ci ne sont pas en bon état et que, déclinant toute responsabilité en cas d'accident, elle se verra obligée d'interdire qu'ils restent plus longtemps en service.

Cette communication met l'administration de l'exploitation d'autant plus dans l'embarras qu'à part les No. 4 et le No. 9 qui viennent de sortir du bassin, tous ses autres bateaux demandent à être réparés, alors que les bassins de radoub sont déjà pleins.

En l'état, force sera à l'administration de cesser l'exploitation ou de l'assurer avec les deux bateaux disponibles Nos. 4 et 9, ce qui est manifestement insuffisant.

LES ASSOCIATIONS

Pour l'aviation nationale

Jusqu'ici, et sans compter les dons en argent, la population d'Istanbul a, jusqu'ici, offert à la Ligue Aéronautique, 6.313 peaux de moutons immolés à l'occasion du Kurban Bayram.

Lettre d'Egypte

Les négociations anglo-égyptiennes

(De notre correspondant particulier)

Le Caire, mars. — Une fois de plus, nous navigons en pleine idylle anglo-égyptienne. Celle-ci durera-t-elle ? C'est là, évidemment, une autre question et nous savons par une expérience qui n'est pas d'hier que les relations entre les deux pays sont appelées, de par leur essence même, à présenter à l'infini des hauts et des bas de ce genre, chaque période de crise étant ensuite suivie d'une période de réconciliation plus ou moins expansive, plus ou moins exubérante. Cette fois, nous sommes en pleins transports d'enthousiasme. Peut-être cela est-il dû à ce que, de part et d'autre, on avait eu l'occasion de mieux mesurer les dangers d'une rupture. Le fait est que les nouvelles négociations anglo-égyptiennes qui ont lieu au palais de Zafrane ne pourraient se dérouler dans une atmosphère plus cordiale.

La séance inaugurale surtout a été particulièrement caractéristique à cet égard. Assistance restreinte, mais choisie :

La plupart des anciens présidents du Conseil — Nessim pacha, qui s'était fait excuser, excepté, — se trouvaient là en même temps que les anciens ministres, les membres du Cabinet actuel et quelques hautes personnalités britanniques.

La presse locale étrangère était également fortement représentée.

A 4 heures 10, Nahas pacha accompagné des membres de la délégation officielle, fait son entrée. Il occupe sa place à la tête de la grande table placée au milieu de la salle. Ali Maher pacha s'installe à sa gauche et les autres délégués, Mohamed Mahmoud pacha en tête, s'installent dans l'ordre prévu dans le décret royal.

A 4 heures 15, les délégués anglais précédés par Sir Miles Lampson, entrent à leur tour. Le Haut-Commissaire siège à la droite de Nahas pacha. Il a à ses côtés, dans l'ordre, l'amiral Sir William Fisher, le maréchal de l'Air Sir Robert Brooke-Popham, le lieutenant général Sir George Weir, le vice-amiral Raikes (qui remplacera Sir William Fisher lorsque celui-ci sera retenu à Alexandrie), M.D.V. Kelly et M. W. A. Smart.

Et tout de suite, Nahas pacha prononce un discours réellement remarquable. Il évoque la visite de la délégation égyptienne à Londres, au printemps de 1930, comme pour mieux établir, par dessus les malentendus récents, volontairement oublia, la continuité du long et difficile effort qui est repris aujourd'hui, en vue de concilier les intérêts impériaux de la Grande-Bretagne et les légitimes intérêts nationaux de l'Egypte.

Après un hommage ému à la mémoire du feu roi George V, et des vœux à l'adresse de son successeur Edouard VIII, à M. Henderson capote de la paix, aux négociateurs actuels enfin, l'orateur pose la question sur son véritable terrain :

« La crise que traverse le monde, les bouleversements de tous ordres qui sont de nature à menacer la tranquillité des peuples et la paix des nations, ont rendu plus évidente la nécessité pour nos deux pays d'un accord qui les trouve étroitement unis dans les bons comme dans les mauvais jours.

Déjà les négociations de 1930 avaient constitué la plus importante étape que nous ayons parcourue depuis 1920. Elles avaient étudié et presque entièrement résolu le problème de nos relations dans l'ensemble comme dans le détail, avec le souci de ne rien laisser dans l'ombre afin de fermer toutes les issues à l'équivoque et aux malentendus. Aussi espérons-nous que cette fois sera réalisé définitivement l'accord qui nous permettra après avoir assis nos relations sur la base de notre indépendance et de la sauvegarde des intérêts de la Grande-Bretagne, d'apporter notre contribution au maintien de la paix universelle. »

Discours mesuré dans les termes, mais certainement habile quant au fond. On ne saurait rappeler avec plus de tact, mais aussi en termes plus précis qu'en un jour tout proche, où de gros nuages menaçaient le ciel traditionnellement serain de la Méditerranée, l'Angleterre a eu la perception très nette que les destinées de l'Empire dépendaient de l'attitude des populations si longtemps négligées de la vallée du Nil. L'Egypte est redevable à la guerre mondiale et à la crise de 1914 de la reconnaissance formelle de son indépendance ; devra-t-elle au conflit italo-éthiopien et à ses répercussions internationales la jouissance effective de celle-ci ?

Nahas pacha s'exprime en français, d'une voix forte. Les phrases sont martelées et l'orateur élève le ton toutes les fois qu'il parle du sincère désir de

l'Egypte d'aboutir à un accord.

Le discours de Nahas pacha terminé, M. Amine Osman, secrétaire général de la délégation officielle, le traduit en langue anglaise.

Puis Sir Miles Lampson, au milieu de l'attention générale se lève et d'une voix d'abord basse, mais qui va en s'élevant, commence son discours.

Les phrases affirmant la volonté de la Grande-Bretagne de terminer ces négociations par un traité d'alliance qui fera de l'Egypte l'égal de l'Angleterre dans le concert des nations, sont soulignées par des mouvements d'approbation dans la délégation égyptienne.

M. Hopkinson, secrétaire de la délégation anglaise, traduit en français le discours du Haut-Commissaire et la réunion prend fin par une chaude poignée de main et un large sourire échangé entre les présidents des deux délégations.

Sourires, rires, félicitations, bref c'est une atmosphère joyeuse qui règne au vieux palais.

Les délégués et les invités quittent la grande salle d'audience pour se rendre dans les vastes jardins du palais où le thé est servi.

A la table d'honneur prennent place les présidents des deux délégations, l'amiral Fisher, le président du Conseil et le Grand Chambellan.

Encore une fois, la cordialité est générale et tant de source égyptienne que de source anglaise, on a invité les journalistes, perpétuels trouble-fête professionnels, à éviter toute publication susceptible de troubler cette heureuse atmosphère d'amitié et d'entente. Nous n'aurions garde de troubler pareille consigne.

Mais attendons la fin...

Après l'accident de Sishane Si on adoptait les phaétons ou les chars à boeufs ?

A la suite du tragique accident de tramway de Sishane, un confrère a proposé tout simplement de supprimer les trams, à Istanbul.

Ce n'est pas là une idée que l'on peut rejeter à priori.

Ce serait là un moyen radical d'éviter que chaque année tant de personnes soient victimes d'accidents, très souvent mortels.

Si nous réfléchissons, nous arrivons également à la conclusion qu'une certaine catégorie de citoyens seront dans un état précaire. Mais qui est celui qui ne consentirait pas à faire un sacrifice pour sauver la vie de son semblable ?

Qui sait si vous et moi nous ne sommes pas compris parmi ceux qui auront la vie sauve ?

Tout ceci peut être logique, malheureusement la réalité est tout autre.

Pour supprimer les trams, il faut les remplacer par un autre moyen de locomotion.

Il y en a deux : l'autobus et l'auto.

Mais ne serait-ce pas là tomber du Charybde en Scylla ?

Le tramway est obligé de suivre le rail ; il a donc une voie définie à prendre.

Les autobus et les autos n'ont pas de chemins tracés. Toute la rue, et parfois même... les trottoirs leur appartiennent !

Aussi, quand mon esprit, de prime abord, semble admettre la suppression du rail, il se rebiffe à croire qu'il y aurait avantage à lui substituer l'autobus dans les rues de notre ville.

Istanbul n'est pas plus faite pour la circulation des trams que pour celle des autobus.

Alors, il faudra retourner au système de nos ancêtres.

Les phaétons devront réapparaître ! Si, d'ailleurs, ils paraissent également dangereux, on se servira, ni plus ni moins... de chars à boeufs !

Peut-être aussi chacun, suivant ses moyens, se procurera un cheval, voire un petit âne blanc d'Egypte...

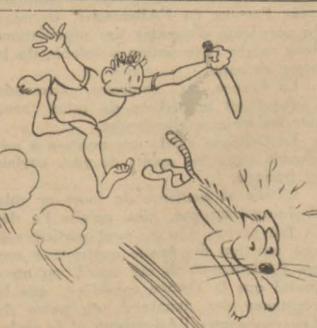
Il est certain que du même coup, les accidents causés par les moyens de locomotion actuels disparaîtront.

Mais je ne sais si ce sont là des remèdes pratiques.

En l'état, que faut-il faire ? C'est d'utiliser effectivement du droit de contrôle sur tous les moyens de locomotion. Surtout, il ne faut pas, après un sursaut de quelques jours, se rendre au mir jusqu'au prochain accident.

Il faut aussi que nous apprenions à marcher dans les rues et ne pas nous jeter sous les roues d'un tram ou d'une auto...

AKSAMCL



— Jusqu'à l'âge de sept ans, ce fut un enfant charmant, mais, depuis quel temps, il est devenu étrange...

...Si on lui demande son nom, il répond : « Je suis le fils du dragon chinois à sept têtes »...

...Au lieu d'entrer par la porte, il grimpe par les fenêtres...

...L'autre jour, il a poursuivi le chat en brandissant un couteau de cuisine ! (Dessin de Cemal Nadir Güller à l'«Akşam»)

— Je comprends, il a commencé à lire nos revues pour enfants !...

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

Le rôle de la S.D.N. et la question du Rhin

Les commentaires sur la remilitarisation du Rhin et les conséquences qu'elle est susceptible d'entraîner continuent à occuper la première colonne, dans nos journaux, ce matin.

C'est là, constate M. Asim Us, dans le Kurun, la question la plus grave du jour. Les destinées de l'Univers dépendent des décisions que l'on prendra à Genève. C'est pourquoi, nous avons voulu, une fois de plus, mettre en présence les thèses allemande et française, en vue de chercher s'il pourrait y avoir un moyen de les concilier, malgré leur apparence contraire.

L'Allemagne avait consenti, par le traité de Versailles, à la démilitarisation du Rhin. Elle avait reconnu par le traité de Locarno que l'entrée de ses troupes dans cette zone aurait constitué une agression. Donc, tant qu'existait le traité de Locarno, l'occupation par l'Allemagne de la rive gauche du Rhin était impossible. C'est pourquoi le gouvernement du Reich l'a dénoncé, et en vue de justifier son geste, il l'a déclaré incompatible avec le traité franco-soviétique.

Quant à la France, elle n'est évidemment pas de cet avis. Le pacte franco-soviétique, affirme-t-elle, loin d'être contraire à celui de Locarno, le complète. Car il ne constitue pas un instrument d'attaque contre l'Allemagne, mais tout au contraire, un instrument de défense. La France ne s'en tient pas là. Elle dit : Même si l'Allemagne était dans son droit en soutenant l'incompatibilité de Locarno avec le traité franco-soviétique, elle aurait dû, avant d'envoyer à remilitariser la Rhénanie, recourir à l'arbitrage obligatoire prévu par le pacte. C'est donc elle qui a violé celui-ci.

La dénonciation unilatérale des pactes et des traités n'est évidemment pas de nature à créer une bonne impression parmi les peuples et les nations. A ce point de vue, il faut donner raison à la France. Mais il y a une autre question de principe qui, cette fois, est à l'avantage de l'Allemagne. C'est quand elle réclame l'égalité des droits et la parité juridique pour un peuple de 65 millions d'âmes, en pleine civilisation et en plein progrès, se trouvant au centre de l'Europe.

Enfin, tout en occupant la zone du Rhin, l'Allemagne adresse à la France une proposition. S'il faut à tout prix, dit-elle, une zone démilitarisée pour que la sécurité de la frontière soit assurée, je suis prête à consentir à la création, de part et d'autre, de zones de zones de ce genre. Il suffit que la France consente à démilitariser son propre territoire à l'instar de celui de l'Allemagne.

Or, même si cette idée peut sembler juste, en principe, elle est pratiquement inapplicable pour la France. Car au lendemain de la paix de Versailles, la France a tracé une triple ligne de fortifications bétonnées le long de sa frontière avec l'Allemagne. Accepter la proposition allemande d'une démilitarisation réciproque signifie anéantir ces puissants ouvrages militaires qui ont coûté des milliards.

On voit donc que tout examen approfondi de la question du Rhin démontre qu'il y a des côtés où la France a raison et d'autres où le bon droit est du côté de l'Allemagne. Dans ces conditions, la solution pacifique de la controverse devrait consister dans l'adoption de ce qu'il y a de juste et de légitime dans les thèses en présence et le rejet de ce qu'elles ont, l'une et l'autre, d'excessif ou d'injuste.

A notre sens, la vraie formule doit

être la suivante : Assurer la sécurité aux Français et l'égalité aux Allemands.

Mais sera-t-il possible de traduire en pratique cette formule si séduisante en théorie ? Si la S. D. N. démontre qu'elle désire sincèrement assurer la paix entre la France et l'Allemagne et partant la paix européenne, la situation actuelle, pour difficile qu'elle soit, n'est pas sans issue. Mais il faut voir les choses en grand et penser largement. Car la question de la sécurité franco-allemande n'est pas seulement une question de sécurité des frontières, c'est une question de sécurité européenne.

Un système de sécurité limité à l'Europe occidentale et qui ne comprendrait pas ni l'Orient, ni le Midi, ni la Méditerranée, serait toujours illusoire.

« La situation indélicatement critique créée par la remilitarisation du Rhin, constate M. Etem Izzet Benice, dans le Zaman, continue. Les signataires et les garants du pacte de Locarno se sont réunis hier à Paris et ont procédé à des pourparlers préparatoires. L'Allemagne ne participait pas à cette réunion. Les premières informations parvenues par fil ou sans-fil au sujet de cette réunion, confirment que l'on n'est parvenu à aucune décision et que rien de concret n'a été décidé. L'absence d'un délégué allemand à cette réunion a eu pour effet que l'on n'a pu convenir de rien en vue de satisfaire les désirs de la France et que l'on a dû remettre toute la question à la S. D. N. La France, avant toute négociation, exige l'évacuation de la Rhénanie. Si les Allemands ne se montrent pas disposés à retirer leurs troupes, elle exige de la S. D. N. l'application de sanctions. M. Albert Sarraut a prononcé hier encore un discours très violent.

Or, coïncidence curieuse, autant la France se montre, en l'occurrence, courtoise, enflammée, indignée, autant l'Angleterre paraît disposée à prendre les choses avec sang-froid, voire avec une certaine légèreté. C'est, exactement renversée, la situation qui s'offrait lors du débat à la S. D. N. sur le conflit italo-abysso.

Après l'échec des conversations de Paris, l'attention se reporte, tout entière, sur Genève. C'est de là que sera donnée la forme définitive que prendra la paix. Que sera cette décision ? Trois hypothèses se présentent :

1° La S. D. N. aura recours au fameux système des commissions qui consiste à enterrer en silence les questions épineuses ;

2° Considérant le fait accompli de la violation du pacte de Locarno, la désignation immédiate de l'« agresseur » avec toutes les conséquences que cela comporte ;

3° Dans le cas d'une non-évacuation immédiate du Rhin, le recours de la France à la guerre pour garantir sa propre sécurité et son propre territoire.

Cette troisième éventualité est celle qui, à notre point de vue personnel et en celui de la politique étrangère de la Turquie, nous sommes le moins disposés à retenir et à préconiser. Notre principe est celui défini par notre grand Chef, « la paix à l'intérieur et la paix à l'extérieur. » La Turquie kamalite n'a pas de vœu plus sincère.

La S. D. N. se trouve dans une situation très délicate et qui exige beaucoup de précautions. Il serait prématuré de vouloir indiquer dès à présent la voie qu'elle va suivre. Ce que nous attendons d'elle, en tout cas, c'est une décision radicale qui puisse sauvegarder la paix du monde, la sécurité et l'égalité

des nations. * * *

Pour M. Abidin Daver (Cumhuriyet et République), tout dépend de l'Angleterre.

« Seules la clairvoyance et la sagacité de la politique anglaise pourraient prévenir une guerre. Cette puissance a fait savoir qu'en cas d'attaque contre la France et la Belgique, elle se rangerait du côté de celles-ci. Cependant, dans ce problème complexe et délicat, le rôle de l'Angleterre ne se borne pas à cela. Pour empêcher qu'une nouvelle catastrophe ne s'abat sur l'Europe, il importe de trouver le moyen d'amener les deux parties à négocier et à s'entendre.

Or, pour cela, le rôle le plus important incombe à l'Angleterre et à la S. D. N. »

Le reprise des travaux de la Chambre italienne

L'allocution du comte Ciano

Rome, 10. — La Chambre a repris ses travaux au milieu d'une imposante manifestation en l'honneur du Duce. Le président Ciano a prononcé un discours très applaudi relevant que les troupes victorieuses poursuivent les débris des hordes choanes. Les armées de l'Italie fasciste marchent au cœur même de l'Ethiopie ; après les rudes coups qu'elle a reçus, celle-ci déplore certainement d'avoir pendant de longues années provoqué et attaqué son voisin civilisé (vifs applaudissements).

Du duel engagé contre la tendance agressive de l'adversaire, dit l'orateur, se dégagent non seulement l'héroïsme désespéré des combattants de la première guerre d'Afrique, mais aussi la préparation solide et organique de la guerre actuelle. La patrie toute entière, jointe, avec reconnaissance, aux éloges décernés par le Souverain et le Duce et englobe dans le même sentiment, généraux, miliciens, combattants et ouvriers. (Vifs applaudissements).

C'est dans ces sentiments d'admiration que la Chambre fasciste qui compte plus d'un demi-centenaire parmi les unités engagées en première ligne, veut, par mon canal, vous exprimer à Vous Duce, grand animateur et aux grands généraux et soldats notre reconnaissance émue. (Vifs applaudissements).

Nous avons rendu hommage aux héros d'Adoua qui ont été vengés et à nos soldats qui ont assuré la victoire à notre roi. La Chambre atteste une fois de plus à vous notre grand chef, à la face du monde, les liens indissolubles qui unissent l'Italie à son Souverain, au Duce et le peuple.

Elle déclare grotesque les espoirs de voir affaiblir l'esprit nouveau sorti de la Révolution des Chemises Noires.

Les événements poursuivront leur marche victorieuse et lorsque la décision finale surviendra, la nation se réunira de nouveau, comme dans la soirée historique d'octobre, pour vous remercier, Duce, et vous assurer de son indéfectible fidélité.

Applaudissements frénétiques et cris de « Duce, Duce », « Vive l'armée ! »

L'œuvre d'assèchement en Italie

Sassari, 10. — L'inauguration du premier lot des travaux d'assèchement dans la Nurra, exécutés par l'Ente Ferrarese di Colonizzazione, a eu lieu en présence du sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture et du vice-président du parti ; 92.000 hectares seront asséchés. On a procédé également à l'inauguration de l'école de « Fertilis » et on a posé la première pierre de l'église et de la maison du Fascio. Les travaux d'assèchement de la zone ont été entamés en octobre 1934 ; depuis lors, on a construit 100 maisons coloniales, 50 kilomètres de routes et exécuté de nombreux autres travaux ; 40 familles de Ferrare sont déjà arrivées, d'autres sont attendues prochainement.

CHRONIQUE DE L'AIR

L'aviation commerciale roumaine

La Roumanie joue un rôle important dans le développement de l'aviation commerciale européenne. Ce n'est qu'en 1920 qu'elle a fait le premier pas vers la formation de la Compagnie Franco-Roumaine qui devint plus tard la C. I. D. N. A. et de nos jours l'« Air France ». Entretemps, toute initiative d'organisation civile aérienne dans le pays était restée en suspens.

En 1930, après avoir vu les efforts faits par tous les autres pays dans le domaine aéronautique, les dirigeants de l'aviation roumaine ont essayé d'aboutir à une première organisation de l'aviation à l'intérieur du pays.

Exploitation

L'Etat dirige à l'heure actuelle l'exploitation des voies aériennes ; il en a le monopole sous le titre de « L. A. R. E. S. (Linie-Aérienne-Române-Exploitate Stat). Il organise la liaison de la capitale avec les principales villes. Les lignes en exploitation sont les suivantes : Bucarest-Galatz-Jasi. — Cerautz. Galatz-Chisinau-Jasi. Galatz-Constantza-Balcic. Bucarest-Constantza.

Pendant l'été, la Compagnie « L. A. R. E. S. » transporte, outre son service régulier cité ci-dessus, des passagers entre Bucarest et les principales stations balnéaires du littoral de la mer Noire, comme Carmen-Sylva, Mangalia, Balcic. Le matériel utilisé par ces lignes aériennes est français, tchécoslovaque et allemand. En ce qui concerne les lignes étrangères de navigation aérienne qui traversent la Roumanie et font escale sur son territoire, la direction de l'aviation civile leur a accordé tous les avantages dans la limite des possibilités. L'Etat a compris l'intérêt que peut présenter pour le pays l'éventualité de devenir dans un avenir prochain un point important d'escale pour les avions commerciaux étrangers.

Compagnies étrangères

Actuellement il y a trois grandes compagnies étrangères de navigation aérienne dont les avions traversent le pays en différents sens, le mettant en liaison rapide avec l'Occident, l'Orient et les pays baltes.

L'Air-France a réduit de beaucoup la distance qui sépare la Roumanie de la France. Elle met Bucarest à 13 heures de Paris, au lieu de 50 heures en chemin de fer. Vient ensuite la compagnie polonaise « Lot » (Polskie-Linje-Lotnicze), qui assure la

liaison entre Dantzig et Salonique en traversant la Roumanie, et faisant les escales suivantes : Dantzig - Varsovie-Lwow-Ceniautz.

Puis une firme tchécoslovaque a entrepris l'exploitation d'une ligne aérienne, qui relie la Tchécoslovaquie à la Roumanie tout en s'efforçant d'établir des lignes aériennes nationales, encourage le transit sur son territoire des lignes étrangères, étant donné que celles-ci peuvent contribuer puissamment au développement économiques du pays.

Alexandre Michaelides.

L'aviation américaine

Washington, 11 A. A. — La commission de l'armée de la Chambre des Représentants approuva à l'unanimité le projet de loi autorisant la construction de 4.000 nouveaux avions pendant les prochaines cinq années.

Le budget britannique

Londres, 11 A. A. — Le budget provisoire du département de l'intérieur pour l'exercice 1936/37 fut clôturé avec un million dix-neuf mille livres, soit environ le double de l'exercice écoulé. Ce doublement est dû presque exclusivement à la création de la section de défense anti-aérienne.

Pologne et Hongrie

Varsovie, 11 A. A. — Une délégation hongroise arriva aujourd'hui à Varsovie pour des négociations économiques.

Théâtre Municipal de Tepe başı

Istanbul Belediye Şehir Tiyatrosu

Ce soir à 20 heures

FAUST

Traduit par SENİHA BEDRI GOKNIL



Cologne, où la Reichswehr a été acclamée ces jours-ci

LA BOURSE

Istanbul 10 Mars 1936

(Cours officiels)

CHEQUES

Ouverture	Clôture
Londres 621,25	620,15
New-York 0,80,20	0,80,30
Paris 12,06	12,05
Milan 10,02,18	10,02,00
Bruxelles 4,71,63	4,71,82
Athènes 83,52,25	83,52,25
Genève 2,43,75	2,43,80
Sofia 64,37,18	64,37,18
Amsterdam 1,17	1,17
Prague 19,17,50	19,17,50
Vienna 4,23,40	4,23,40
Madrid 5,82	5,82,25
Berlin 1,98,84	1,98,84
Varsovie 4,22,44	4,22,44
Budapest 4,58,64	4,58,64
Bucarest 108,46,65	108,46,65
Belgrade 34,76	34,76
Yokohama 2,76,46	2,76,46
Stockholm 8,12,25	8,12,25

DEVICES (Ventes)

Achat	Vente
Londres 617	620
New-York 122,50	125
Paris 165	167
Milan 150	155
Bruxelles 80	83
Athènes 22	24
Genève 810	815
Sofia 22	24
Amsterdam 82	83
Prague 93	95
Vienna 22	24
Madrid 16	17
Berlin 29	31
Varsovie 22	24
Budapest 20	23
Bucarest 11	13
Belgrade 47	52
Yokohama 32	34
Moscou —	—
Stockholm 31	32
Or 967	968
Mocidiye —	—
Bank-note 232	233

FONDS PUBLICS

Derniers cours

Iş Bankası (au porteur)	9,00
Iş Bankası (nominale)	9,00
Régie des tabacs	8
Bomonti Nektar	14,75
Société Deroos	10,00
Şirketihayriye	81,75
Tramways	11
Société des Quails	23,00
Régie	23,00
Chemin de fer An. 60 au comptant	23,00
Chemin de fer An. 60 au terme	10,00
Ciments Aslan	23,00
Dettes Turque 7,5 (1) a/o	23,00
Dettes Turque 7,5 (1) a/t	43,00
Obligations Anatolie (1) a/c	47,00
Obligations Anatolie (1) a/t	68
Tresor Turo 5 1/2 %	61,80
Tresor Turo 2 1/2 %	95,00
İrgani	95
Sivas-Erzorum	99
Emprunt intérieur a/c	47,50
Bons de Représentation a/c	47,50
Bons de Représentation a/t	47,50
banque Centrale de la R. T. 64	—

Les Bourses étrangères

Clôture du 10 Mars 1936

BOURSE de LONDRES

16 h. 47 (clôt. off.)	18 h. (après clôt.)
New-York 4,9:18	4,9:31
Paris 74,91	74,91
Berlin 12,315	12,315
Amsterdam 7,2675	7,2675
Bruxelles 29,30	29,250
Milan 62,25	62,25
Genève 15,1425	15,1400
Athènes 521	521

BOURSE de PARIS

Turo 7 1/2 1933	253
Banque Ottomane	311

Clôture du 10 Mars

BOURSE de NEW-YORK

Londres 4,9837	4,9837
Berlin 40,52	40,62
Amsterdam 65,61	65,61
Paris 6,656	6,656
Milan 8,01	8,01

(Communiqué par l'A.A.)

FEUILLETON DU BEYOGLU N° 53

Son Excellence mon chauffeur

Par MAX DU VEUZIT

XXVI

La minuscule photo l'intimidait moins que celui qu'elle représentait et elle eût voulu pouvoir la glisser dans son sac.

Elle hésita.

C'était autrement grave pour elle de demander cette image que de laisser les siennes entre les mains du chauffeur.

Elle leva les yeux sur celui-ci.

Elle sentit qu'il l'examinait, qu'il devinait sa lutte, qu'il attendait sa demande...

Réprimant un soupir, elle remit le petit carton d'identité en place.

— C'est bien vous ?... fit-elle, pour couper le silence embarrassant.

— Bah ! ça n'est pas fameux. Pour mon passeport, c'est suffisant.

Tout en parlant, il rangeait les photos, mettant les deux siennes l'une con-

tre l'autre et glissant entre elles deux la petite image d'identité, de telle sorte que sa tête à lui fût à la hauteur de celle de Michelle.

Le geste troubla étrangement la jeune fille.

Dans sa poitrine, son cœur paraissait avoir cessé de battre sous une émotion inconnue...

— Je vous donne les pochettes et son contenu d'épreuves et de clichés : en retour, vous me donnez ces deux agrandissements que je n'ai pas, proposait-elle, d'une voix sans intonation.

— Si vous voulez.

Gravement, l'homme ouvrait le grand le soufflet de son portefeuille pour que Michelle pût faire l'échange.

D'une main, elle saisit les épreuves agrandies, pendant que, de l'autre, elle introduisait la petite pochette de pho-

tographies.

Et subitement, elle glissa celles qu'elle venait de prendre dans son sac, prenant soin de ne pas desserrer trop tôt ses doigts, car elle savait que l'image de John était coincée entre les deux siennes.

Cela fait, elle respira mieux.

Il lui semblait que son geste avait été naturel et que le chauffeur ne pouvait pas s'être aperçu de sa petite supercherie.

Mais en relevant la tête, elle percuta le regard de l'homme qui l'enveloppait d'une tendresse émue et grave à la fois.

Et elle fut moins sûre qu'il n'eût rien deviné...

— Allons ! Il va falloir rentrer, maintenant, décida-t-elle pour dire quelque chose.

Mais il la retint, doucement, par le bras...

XXVII

Ils étaient boulevard Jourdan, près de l'entrée, du parc Montsouris. Michelle était venue dans ce coin-là pour échantillonner, dans un journal de mode, des travaux féminins qu'elle comptait emporter au bord de la mer.

— Voulez-vous, avant de repartir, faire avec moi le tour du parc ? demanda John. J'ai une lettre à vous communiquer.

— De qui, cette lettre ?

— D'Angleterre... du prince Beloslavsky.

— Il vous réclame, là-bas ?

— Oui, le plus tôt possible.

Une seconde, elle ferma les yeux, sous la détrese qui la pinçait soudain.

Comme tout s'enchaînait et comme les événements se précipitaient pour amoindrir sa volonté !

Elle avait eu à peine le temps de s'habituer à l'idée qu'il l'aimait, que le destin hostile voulait déjà le séparer d'elle.

— Marchons ! fit-elle simplement.

Il la suivit, réglant son pas sur celui de la jeune fille.

Comme ils parcouraient une allée complètement déserte, il passa son bras sous le sien et l'attira contre lui, sans qu'elle s'en défendit.

— Voulez-vous me permettre de m'absenter trois jours ?... Il faut que j'aille à Londres, me rendre compte de tous les à-côtés de cette situation.

— Votre ami vous donne beaucoup de précisions, cependant, fit-elle, après avoir lu.

— Oui, il fixe un chiffre assez coquet ; mais il ajoute : logé, chauffé, éclairé, blanchi et nourri ! Quel sort, au juste, ces avantages ? Je ne puis accepter un logement de célibataire, par exemple. Cette situation doit me permettre de fonder un foyer... et un foyer gai où une jeune femme puisse

plaire.

— En effet, fit-elle songeuse. Tous ces avantages sont ceux qu'on accorde au personnel infirmier des hôpitaux.

— Justement. En Angleterre, pendant mon stage d'internat, je me contentais d'une simple chambre ripolonnée. C'était très propre, mais pas du tout confortable.

— Vous avez été interne, en Angleterre ? dit-elle soudain, en dégageant son bras du sien... Voyons, je ne comprends pas... vous ne m'avez pas parlé de ça, l'autre jour.

Elle s'était arrêtée et le fixait avec surprise.

— Non, parce que si vous aviez su que j'avais fait mes études médicales, vous eussiez été gênée pour me conserver comme chauffeur à vos ordres.

— Vous êtes reçu docteur en médecine ?

— Oui... en France et en Angleterre. J'ai passé mes examens en ces deux pays. Cela m'était facile, puisque je parle couramment les deux langues et que, seuls, les mots techniques étaient à retenir.

— Pourquoi, alors, cet emploi de chauffeur ?

— Pour me permettre de préparer ma thèse en France. N'oubliez pas que je suis sans fortune.

— Vous eussiez été dans un hôpital ou vous auriez secondé un docteur parisien, que cela eût été plus normal.

— Mais moins rétribué. Sans compter que, libre tous les soirs, j'ai pu ex-

ercer, auprès de mes compatriotes pauvres, et en m'habituant au diagnostic, faire un peu de bien autour de moi.

Michelle réfléchissait. Elle était tout bouleversée de ce qu'elle venait d'apprendre et cherchait d'autres raisons à la présence de John, comme chauffeur, auprès d'elle.